



## CHAMPIONNAT DES HAUTS DE SEINE 2018 / 2019

CATEGORIE : U 17 M – 42 engagés

### 1<sup>ère</sup> PHASE

1<sup>ère</sup> division : 1 poule de 8, matches aller seuls.

2<sup>ème</sup> division : 1 poule de 8, matches aller seuls.  
Matches remis le 16/12 et en semaine pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> div.

3<sup>ème</sup> division : 5 poules de 6, matches aller seuls.  
Matches remis le 9/12 et en semaine pour la 3<sup>ème</sup> div.

A l'issue de cette phase 1 :

- Les clubs classés 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de 1<sup>ère</sup> division descendront en 2<sup>ème</sup> division pour la phase 2 et seront remplacés par les clubs classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de 2<sup>ème</sup> division.
- Les clubs classés 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de 2<sup>ème</sup> division descendront en 3<sup>ème</sup> division pour la phase 2 et seront remplacés par les clubs classés 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> lors du tournoi 3<sup>ème</sup> division qui sera organisé le week-end des 15 et 16/12/2018.

Attention il conviendra de respecter le critère d'un seul club (à titre individuel ou en CTC ou en entente) par division (en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> div) ce qui signifie par exemple qu'une descente de 1<sup>ère</sup> division (sans montée compensatrice de 2<sup>ème</sup>) entraînera automatiquement la relégation en 3<sup>ème</sup> division phase 2 de l'équipe de 2<sup>ème</sup> division classée à partir de la 3<sup>ème</sup> place en 2<sup>ème</sup> division de même qu'une montée de 3<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> div pourrait ne pas être possible s'il existe une équipe du club restant en 2<sup>ème</sup> division.

- La 3<sup>ème</sup> division sera créée en fonction du nombre d'engagés.
  
- Matches 2 X 20' – prolongations 5'. Il sera joué autant de prolongations qu'il est nécessaire pour arriver à un résultat positif.
  
- Ballons : taille 7 obligatoire.
  
- Matches remis en semaine pour les poules de 4.
  
- Application des règlements LIFBB (annuaire officiel) relatifs aux rencontres se déroulant sur deux périodes, en particulier :
  - 7 fautes d'équipe.
  - Arrêt du chronomètre sur panier marqué pendant les deux dernières minutes de la seconde période des rencontres.
  
- Liste de brûlage ou équipes personnalisées à faire parvenir au comité avant le début de la compétition.
  
- Feuilles de marque départementales (jaunes) à faire parvenir au comité, 11 rue Pasteur 92250 LA GARENNE COLOMBES.
  
- Vous pouvez consulter la composition des autres poules, les résultats et les classements sur internet : [hautsdeseinebasketball.org](http://hautsdeseinebasketball.org)